

**Développement harmonieux de l'activité minière**

**Démarche participative du ministère des  
Ressources naturelles et des Forêts**

**Mémoire déposé par Eldorado Gold Québec**

**Mai 2023**



**eldorado gold**  
Québec

## **TABLE DES MATIÈRES**

SOMMAIRE EXÉCUTIF .....	3
INTRODUCTION.....	4
À PROPOS D'ELDORADO GOLD QUÉBEC .....	5
THÈME 1 : HARMONISATION DES ACTIVITÉS SUR LE TERRITOIRE, ACCEPTABILITÉ SOCIALE ET PRÉVISIBILITÉ DE L'ACTIVITÉ MINIÈRE .....	6
THÈME 2 : GOUVERNANCE ET RÉGIME MINIER .....	10
THÈME 3 : ENCADREMENT DE L'ACTIVITÉ MINIÈRE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SANTÉ .....	11
THÈME 4 : RETOMBÉES DES ACTIVITÉS MINIÈRES .....	13
CONCLUSION .....	14

## **SOMMAIRE EXÉCUTIF**

L'actuelle démarche participative lancée par le gouvernement du Québec est l'occasion pour tous de porter un regard sur les pratiques de l'industrie minière québécoise. Alors que certains s'inquiètent, cette consultation est l'occasion pour l'industrie minière de, notamment, expliquer ses façons de faire et démontrer son engagement envers un développement harmonieux de l'activité minière.

L'industrie est consciente de ses responsabilités et de ses devoirs envers les milieux d'accueil et pose des gestes concrets en conséquence. C'était vrai hier, ce l'est davantage aujourd'hui et ce le sera encore plus demain alors que les préoccupations évoluent.

Le Québec est riche d'une histoire minière qui fait partie de son ADN. C'est encore plus vrai en Abitibi-Témiscamingue, région minière numéro un et où Eldorado Gold Québec y mène ses activités. Si la population de la région côtoie quotidiennement le secteur minier et tire des bénéfices de ses opérations, il n'en est pas de même dans les régions plus au sud où de nouveaux projets veulent s'installer, notamment pour y développer le potentiel lié aux minéraux critiques et stratégiques.

Les préoccupations exprimées sont légitimes et Eldorado Gold Québec estime qu'une grande partie des inquiétudes réside dans la méconnaissance de l'industrie minière au Québec et de ses façons de faire modernes et respectueuses du milieu et des populations locales. Ainsi, l'industrie et le gouvernement ont un devoir d'informer, de sensibiliser et d'écouter pour rassurer et, ainsi, assurer la pérennité du secteur minier québécois.

Eldorado Gold Québec est convaincue qu'il est possible, grâce à l'encadrement et aux pratiques modernes de l'industrie, de développer le plein potentiel minier du Québec sans pour autant brimer la population de ses droits et espère que cette démarche gouvernementale constituera un point marquant dans les relations et ouvrira un dialogue entre l'industrie, le gouvernement et la population afin que continue longtemps de s'écrire l'histoire minière du Québec.

## INTRODUCTION

Au fil des ans, l'industrie minière a su se moderniser et s'adapter aux nouvelles réalités. La prise en compte des préoccupations de la population, les efforts pour réduire l'empreinte environnementale des opérations et la maximisation des retombées positives dans le milieu font partie intégrante des façons de faire des sociétés minières actives au Québec.

La course à l'électrification des transports, l'incontournable transition énergétique liée à la décarbonation, les besoins en infrastructures et l'instabilité mondiale justifient toujours davantage la nécessité de la production minière. Que ce soit pour ses minéraux critiques et stratégiques; son fer, essentiel à la production de l'acier, ou encore l'or, valeur refuge par excellence, le Québec est dans une position enviable pour occuper un rôle de leader géostratégique mondial afin de répondre à la demande sans cesse grandissante pour les métaux et les minéraux.

Devant cette nécessaire production minière, le Québec doit faire un choix. Souhaite-t-il bénéficier des retombées positives de la mise en valeur de son sous-sol, et ce, de manière responsable, où l'encadrement est rigoureux et la santé et la sécurité du travail placées au cœur des préoccupations, ou, laisser d'autres juridictions, souvent moins soucieuses des gens et de l'environnement, combler les besoins en minéraux et en métaux ? Poser la question est y répondre.

Eldorado Gold Québec, tout comme l'industrie minière en général, se fait un devoir de déployer ses activités dans une perspective de développement durable. Bien qu'une mine ait une durée de vie qui est circonscrite dans le temps, les équipes en place ne ménagent aucun effort afin de maximiser les retombées pendant l'exploitation, mais également en préparant l'après-mine. Une vision long terme anime nos équipes qui veulent laisser une marque positive dans le milieu, tout en étant conscients de l'importance de limiter les impacts sur l'environnement. En d'autres termes, Eldorado Gold Québec est soucieuse du milieu dans lequel elle opère et considère l'héritage qu'elle laissera dans la communauté et sur le territoire après la fermeture de la mine.

C'est fière de son bilan en la matière qu'Eldorado Gold Québec soumet ce mémoire dans le cadre des consultations du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) sur le développement harmonieux de l'activité minière afin de soutenir le gouvernement du Québec dans sa réflexion.

## À PROPOS D'ELDORADO GOLD QUÉBEC

Située en pleine ville de Val-d'Or, la mine Lamaque est la preuve tangible que la cohabitation avec l'activité minière est tout à fait possible, et ce, au bénéfice de tous.

Par ses façons de faire modernes, son respect du milieu d'accueil, ses pratiques environnementales novatrices et les retombées qu'elle procure, Eldorado Gold Québec est un actif de premier plan pour Val-d'Or, pour l'Abitibi-Témiscamingue, voire pour le Québec entier.

Eldorado Gold Québec est une société minière axée sur l'expansion et le développement de la mine aurifère souterraine Lamaque, laquelle est entrée en production commerciale en mars 2019. Il s'agit de la plus récente mine à être entrée en production au Québec. Elle figure parmi les cinq mines d'or les moins émettrices de carbone au monde, produisant seulement 0,69 tonne de CO<sub>2-éq</sub> par once d'or (2020). Pour diminuer toujours davantage ses émissions, diverses initiatives sont mises en place, dont l'intégration à sa flotte d'équipement en 2023, de deux camions électriques de transport de minerai.

En 2022, Lamaque a produit plus de 174 000 onces d'or, un accroissement de 14 % de la production de l'année précédente.

Les dépenses d'investissement de maintien pour 2022 ont atteint environ 55 à 60 millions de dollars, ce qui comprend d'importants développements souterrains et l'entretien du parc à résidus miniers.

En 2021 (plus récentes données disponibles), Eldorado Gold Québec a versé 40 millions de dollars au gouvernement du Québec en redevances et en taxes diverses.

Eldorado Gold Québec, c'est aussi plus de 450 hommes et femmes, dont 97 % proviennent de l'Abitibi-Témiscamingue, qui, chaque jour, adhèrent aux plus hauts standards pour mettre en valeur le potentiel aurifère de la région. À cela s'ajoutent quelque 220 travailleurs employés par des entrepreneurs miniers.

Ce sont 206 millions de dollars en dépenses pour l'achat de biens et services qu'effectue annuellement Eldorado Gold Québec, dont plus de 84 % sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue en 2022. Plus de 700 fournisseurs de l'Abitibi-Témiscamingue profitent des activités de la société.

## **THÈME 1 : HARMONISATION DES ACTIVITÉS SUR LE TERRITOIRE, ACCEPTABILITÉ SOCIALE ET PRÉVISIBILITÉ DE L'ACTIVITÉ MINIÈRE**

Pour Eldorado Gold Québec, les opérations minières ne peuvent se faire au détriment des populations et de l'environnement. C'est pourquoi elle intègre le développement durable au cœur de ses actions pour honorer ses engagements :

- Des opérations sécuritaires, inclusives et innovantes;
- Des communautés engagées et prospères;
- Un opérateur de confiance;
- Un environnement sain.

La cohabitation harmonieuse est primordiale et des actions précises sont déployées pour atteindre les objectifs. Parmi celles-ci, notons la mise sur pied volontaire du Comité de suivi Eldorado Gold Québec. Constitué en 2015, soit quatre ans avant le début des opérations commerciales de la mine et deux ans avant les obligations légales, ce comité est le plus mature en Abitibi-Témiscamingue et l'un des comités règlementaires avec la plus grande longévité dans le secteur des mines au Québec. Il a pour mission, tel que défini lors de sa création, de maintenir un canal privilégié d'information et de dialogue mettant le milieu à contribution dans le suivi des activités, des projets et des opérations de l'entreprise, dans une perspective de développement durable.

Le Comité de suivi permet d'impliquer les communautés d'intérêts pour augmenter leur influence, leur participation et leur contribution globale. Une démarche de renforcement de ce comité a d'ailleurs été entreprise en 2022 pour augmenter l'influence de celui-ci dans la prise de décisions en y intégrant davantage la communauté.

Les saines réflexions amorcées avec les participants et les actions mises en place dépassent la mission initiale du Comité.

La mine Lamaque étant située en milieu urbain, les efforts de maximisation de la cohabitation sont constants afin de limiter les impacts négatifs des opérations minières. En 2021-2022, un sous-comité Répercussions et avantages a d'ailleurs été créé afin d'identifier les risques sociaux associés aux opérations d'Eldorado Gold Québec pouvant toucher le milieu et d'identifier les opportunités pour réduire les risques et/ou transformer en opportunités et en bénéfiques pour le milieu. En 2022, le sous-comité a accepté d'élargir leur mandat pour couvrir les volets du plan de fermeture sociale de la mine et de l'avenir des dépositions des résidus miniers.

Sur le plan des relations avec les communautés autochtones, Eldorado Gold Québec entretient des liens avec les communautés autochtones concernées par ses opérations à la mine Lamaque, mais aussi celles concernées par ses projets d'exploration. La consultation des communautés autochtones est la clé vers une exploitation minière responsable et respectueuse des populations.

Plus concrètement, en 2022, un engagement conjoint de conclure une entente de collaboration mutuellement bénéfique est intervenu entre Eldorado Gold Québec, la Nation Anishnabe de Lac Simon et la communauté de Kitchisakik afin de maximiser les retombées positives en matière d'emploi et de formation, d'opportunités d'affaires et de développement communautaire et social.

Notons également que les travaux et les activités d'Eldorado Gold Québec sont inspirés de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Malgré tout, il est cependant pertinent de rappeler que la situation en Abitibi-Témiscamingue est différente de celle en territoire conventionné. En effet, en territoire non conventionné, les règles relatives à la consultation des communautés autochtones, de même que celles liées aux compensations financières, sont beaucoup moins claires et cela crée de la confusion, autant chez le promoteur que chez les leaders autochtones. L'absence de processus clairs rend la tâche ardue et est à la base de certains mécontentements et incompréhensions. Lorsqu'on ajoute à cela que les processus sont différents qu'on agisse selon le processus du Québec ou celui du fédéral, la situation devient rapidement problématique. Il importe que les gouvernements facilitent les processus et améliorent l'encadrement pour soutenir une consultation qui soit efficace et à la satisfaction de tous.

Sur un autre point, certains regroupements de municipalités et certaines municipalités aimeraient que le gouvernement resserre les exigences relatives aux territoires incompatibles avec l'activité minière (TIAM). L'introduction de cette notion de TIAM, adoptée en collaboration avec l'industrie et le monde municipal, est venue ajouter un niveau supplémentaire de protection pour la population et de maximisation de la cohabitation des usages. Les processus fonctionnent et, avant d'envisager de revoir les critères, une réflexion s'impose sur les risques de limiter davantage l'accès au territoire et de compromettre de possibles projets d'expansion ou le développement de nouvelles mines. Le gouvernement pourrait accompagner les municipalités afin d'améliorer leur niveau de connaissance pour se lancer dans l'identification de ces territoires incompatibles. Le processus d'identification des TIAM actuellement en place permet cet équilibre entre développement économique et cohabitation des usages.

Eldorado Gold Québec est aussi d'avis qu'une grande partie des inquiétudes réside dans la méconnaissance de l'industrie minière au Québec et de ses façons de faire modernes et respectueuses du milieu et des populations locales. C'est pourquoi elle avait recommandé au gouvernement, lors de ses consultations prébudgétaires, de mettre en place une mesure financière permettant au gouvernement ou à l'industrie d'éduquer et d'informer sur l'industrie, sur ses bénéfices et sur ses engagements pour un développement durable et responsable du secteur minier et, plus particulièrement, envers l'environnement et la population.

Eldorado Gold Québec est aussi d'avis qu'un processus plus structuré de consultation des populations devrait être développé pour encadrer les consultations, et ce, dès le début du développement du projet. En l'absence de règles uniformisées, chaque entreprise consulte les différents groupes selon l'approche qu'il souhaite mettre de l'avant et de manière autonome. Il serait opportun pour le gouvernement de s'impliquer davantage dans ce processus de consultation en jouant un rôle de fédérateur afin que toutes les parties intéressées par un projet puissent s'asseoir à la même table avec comme objectif d'établir des consensus, de recueillir les préoccupations et de maximiser la cohabitation des usages.

De façon plus générale, au-delà de l'encadrement gouvernemental très rigoureux des activités minières au Québec, l'industrie s'est dotée de critères qui vont plus loin encore grâce à l'initiative *Vers le développement minier durable* (VDMD), auquel adhère

évidemment Eldorado Gold Québec. Comme le mentionne l'Association minière du Canada (AMC), à l'origine de cette initiative adoptée partout dans le monde, « plus que tout autre secteur, l'industrie minière canadienne a choisi de donner priorité à l'établissement et au maintien de partenariats solides, respectueux et fondés sur la confiance avec les communautés touchées ou intéressées par les activités d'exploration minérale et d'exploitation minière »<sup>1</sup>.

Le protocole de relations avec les Autochtones et les collectivités propose cinq indicateurs de rendement. Ceux-ci servent à démontrer que :

- Des processus sont en place pour repérer les communautés d'intérêts, y compris les communautés autochtones et les organismes;
- Des processus ont été établis pour veiller à l'établissement et au maintien de liens constructifs avec les communautés d'intérêts;
- Les entreprises veillent à l'établissement et au maintien de liens constructifs ainsi qu'à la mise en œuvre de processus décisionnels et d'échange efficaces avec les communautés autochtones;
- Des processus ont été établis pour atténuer les incidences négatives sur la communauté et pour optimiser les avantages sociaux générés par les établissements;
- Des processus sont en place pour assurer le suivi des incidents, des préoccupations et de la rétroaction des communautés d'intérêts.

Eldorado Gold Québec adhère également à la Charte de développement durable des sociétés minières actives au Québec de l'Association minière du Québec<sup>2</sup>.

La population peut donc être rassurée quant à l'engagement des sociétés minières à respecter le milieu et les usages du territoire. Tout est en place pour éviter des situations néfastes ou préjudiciables puisqu'il y a longtemps que l'industrie a compris que la licence sociale, acquise grâce à des gestes concrets envers les communautés, est absolument nécessaire pour opérer.

En ce sens, Eldorado Gold Québec est fière des résultats obtenus grâce à ses efforts en regard de ses relations avec les communautés, alors qu'un audit externe et indépendant du protocole VDMD présenté ci-dessus a déterminé qu'elle avait atteint un niveau variant de A à AAA sur les cinq indicateurs. Au Canada, 93 % des établissements ont atteint des niveaux similaires sur ce protocole. Les bonnes pratiques sont donc généralisées, ce qui a de quoi rassurer.

Eldorado Gold Québec est aussi certifiée UL ÉCOLOGO par l'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ), qui reconnaît l'application des meilleures pratiques environnementales, sociales et économiques dans l'industrie de l'exploration minière.

---

<sup>1</sup> <https://mining.ca/fr/vers-le-developpement-minier-durable/protocoles-et-cadres/rerelations-avec-les-autochtones-et-les-collectivites/>

<sup>2</sup> [https://amq-inc.com/wp-content/uploads/2023/02/8ayeaoj27b\\_chartedd\\_finale\\_v\\_non\\_sign\\_e.pdf](https://amq-inc.com/wp-content/uploads/2023/02/8ayeaoj27b_chartedd_finale_v_non_sign_e.pdf)

Eldorado Gold Québec verrait aussi d'un bon œil que, si une société minière désire renoncer à ses droits surfaciques vis-à-vis ses concessions minières, sans renoncer à ses droits souterrains, elle puisse le faire d'une façon simplifiée qui soit reconnue légalement par la Chambre des notaires. Un tel besoin serait particulièrement associé aux aires où une haute densité urbaine est présente en surface.

Eldorado Gold Québec verrait aussi d'un bon œil que, si une société minière désire renoncer à ses droits surfaciques vis-à-vis ses claims ou ses concessions minières, sans renoncer à ses droits souterrains, elle puisse le faire d'une façon simplifiée qui soit reconnue légalement par la Chambre des notaires. Un tel besoin serait particulièrement associé aux aires où une haute densité urbaine est présente en surface.

Enfin, soucieuse de redonner à la communauté, Eldorado Gold Québec a développé un programme de soutien communautaire qui permet de faire la différence dans le milieu. Ce sont notamment 582 000 dollars que la compagnie a investis en dons et commandites en 2022 uniquement, sans compter les nombreuses heures de bénévolat effectuées dans la communauté par les membres de l'équipe.

## THÈME 2 : GOUVERNANCE ET RÉGIME MINIER

Il a dernièrement été rapporté dans les médias qu'on assiste actuellement à un engouement sur les droits miniers (claims). Sur ce plan, comme le mentionne l'AEMQ, « sur le nombre de claims actifs au 31 décembre 2022, seulement 1360 (0,51 %) ont fait l'objet de travaux de forage, de décapage ou d'échantillonnage en vrac. Ainsi, le nombre de claims total a peu d'importance, il faut considérer ceux touchés par des activités d'exploration. L'histoire démontre qu'il n'y a pas de corrélation entre le nombre de claims et le nombre de mines en activités<sup>3</sup> ».

Cela étant dit, l'intérêt pour les minéraux critiques et stratégiques, dont certains projets sont situés plus au sud du territoire, dans des endroits où l'industrie minière est plutôt inconnue, peut légitimement soulever des préoccupations. Le Québec peut cependant compter sur une riche histoire minière qui offre de nombreux exemples concrets de succès de cohabitation. Plutôt que de chercher à mettre des freins au développement minier en imposant des règles qui ne feront que limiter l'accès au territoire, il importe de mieux informer sur les engagements des sociétés minières à développer de façon harmonieuse leurs projets.

Lorsque l'on sait qu'un seul projet d'exploration sur 1000 aboutira en une nouvelle mine et que son développement prend entre 10 et 15 ans, cela remet les choses en perspective.

Le régime minier actuel, adopté en 2013 à la suite de nombreuses tentatives infructueuses, est le fruit de compromis obtenus subséquemment à des consultations avec, entre autres, le monde municipal, les acteurs gouvernementaux, les groupes environnementaux, l'industrie minière, etc. Il offre une prévisibilité dont les sociétés minières ont besoin pour planifier leurs investissements qui sont, inutile de le mentionner, de l'ordre de plusieurs centaines de millions de dollars.

Lorsqu'une compagnie comme Eldorado Gold identifie ses cibles d'investissement, elle regarde bien sûr vers les sites dont elle est propriétaire, mais également partout dans le monde. Si le Québec envoie le message que le régime actuel est susceptible d'être modifié, le risque de perdre des investissements est bien réel.

Il est aussi important de ne pas limiter indûment l'accès au territoire. Le potentiel géologique québécois est immense et seulement une faible proportion de celui-ci est connue à ce jour. Des possibilités d'enrichissement collectif sont donc encore bien présentes et c'est pourquoi il importe de permettre l'exploration afin de connaître ce que notre sous-sol renferme. C'est aussi cela la cohabitation. L'idée n'est pas de bloquer toute initiative de protection, mais bien de procéder par étape et de manière réfléchie et concertée.

---

<sup>3</sup> <https://aemq.org/consultations-sur-lencadrement-minier-pour-un-developpement-harmonieux-de-lactivite-miniere/>

### THÈME 3 : ENCADREMENT DE L'ACTIVITÉ MINIÈRE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SANTÉ

Le secteur minier fait l'objet d'un très bon encadrement au Québec. Ce sont plus de 100 lois, règlements et normes qui régissent l'industrie sur le seul plan environnemental. Grâce aux outils dont elle s'est elle-même dotée, qui vont parfois au-delà de l'encadrement légal et réglementaire, l'industrie minière québécoise peut s'enorgueillir de présenter un bilan parmi les meilleurs au monde, notamment sur le plan des émissions de GES. C'est le cas, entre autres, de l'initiative VDMD qui « permet aux sociétés minières de transformer leurs engagements environnementaux et sociaux de haut niveau en mesures sur le terrain »<sup>4</sup>. Parmi les protocoles du VDMD pertinents pour ce thème, notons ceux relatifs :

- Aux changements climatiques;
- À la fermeture de mines;
- À la gestion du maintien de la biodiversité;
- À la gestion des résidus;
- À l'intendance de l'eau.

Sur le plan environnemental, Eldorado Gold Québec fait déjà figure de leader. À titre d'exemple, la mine Lamaque est la première mine au Québec à avoir converti à l'huile végétale 100 % de sa flotte d'équipements miniers mobiles.

Une autre initiative originale qui mérite mention est la conclusion d'une entente avec la MRC de la Vallée-de-l'Or (MRCVO) pour la restauration du parc à résidus Sigma d'Eldorado Gold Québec. En vertu de l'entente, l'entreprise mettra la main sur la totalité du compost produit, qui servira à la restauration du parc à résidus, en échange d'une contribution monétaire de 400 000 \$. C'est donc dire que plutôt que de procéder à l'exploitation de banc d'emprunt ailleurs sur le territoire afin de favoriser la restauration progressive du parc à résidus, l'entreprise dispose désormais de matières organiques situées à cinq kilomètres de ses installations. Il s'agit là d'un bel exemple d'économie circulaire au service de la restauration minière et d'une illustration des bénéfices que peuvent tirer les communautés de la présence de l'industrie minière sur leur territoire.

Eldorado Gold Québec est d'avis que la révision de l'encadrement de la restauration minière effectuée en 2013 a permis de régulariser une situation problématique au bénéfice de tous. Grâce aux garanties financières étalées sur seulement trois ans (50 %, 25 %, 25 %), et la nécessité de l'approbation des plans de restauration, et leur révision aux cinq ans, le Québec s'est doté des bons outils pour s'assurer que les situations problématiques ne puissent pas se reproduire.

Bien que l'encadrement ait été largement renforcé, Eldorado Gold Québec formule une proposition voulant que le MRNF demande une analyse chimique des terres rares tirée des résidus du parc avant de le restaurer définitivement ou, du moins, se constituer une base de données associée à ces minéraux critiques. Il est probable que de futurs procédés se développent dans l'avenir, pouvant rendre ces millions de tonnes de résidus très utiles pour répondre aux besoins de la société, notamment sur le plan des technologies.

---

<sup>4</sup> <https://mining.ca/fr/vers-le-developpement-minier-durable/>

L'industrie minière d'ici est responsable et soucieuse de se développer en tout respect des gens et de l'environnement. Les experts en place au sein des sociétés minières s'assurent de minimiser l'impact et l'empreinte des activités grâce à des analyses rigoureuses. Des engagements clairs sont pris chez Eldorado Gold Québec pour s'assurer d'une protection maximale de l'environnement, tout en mettant en valeur le potentiel aurifère de la région afin de répondre à la demande. Et les résultats sont au rendez-vous, comme précisé dans le rapport RSE 2022 de l'entreprise :

- 0 avis de non-conformité ou infraction;
- 0 avis de non-respect des exigences légales;
- 13 000 arbres plantés par année près des opérations d'exploration jusqu'en 2025;
- Mise en place d'un plan volontaire d'équilibre énergétique et écologique visant la carboneutralité des activités d'exploration;
- Réalisation de la rampe souterraine de transport de minerai afin de réduire le transport à la surface et d'améliorer la sécurité routière et notre efficacité énergétique;
- Adoption d'un plan favorisant l'amélioration de la performance en gestion de l'eau;
- Élaboration et déploiement d'un plan pour intégrer le respect de la biodiversité dans les opérations.

## THÈME 4 : RETOMBÉES DES ACTIVITÉS MINIÈRES

Les retombées économiques des activités d'Eldorado Gold Québec ont été exposées précédemment. De façon plus globale, selon la dernière étude sur les retombées économiques de l'industrie minière publiée par l'Association minière du Québec en 2022, le secteur permet la création et le maintien de plus de 48 000 emplois et un réseau de 4 850 fournisseurs, en plus de générer des dépenses totales de 12,5 milliards de dollars. Pour l'ensemble de l'industrie, ce sont 926 millions de dollars que le trésor public a recueillis en redevances en 2021.

Pour maximiser l'acceptabilité sociale des projets et faire profiter les milieux d'accueil encore davantage de la présence de l'industrie minière sur leur territoire, Eldorado Gold Québec juge pertinent que soit revue la formule de redistribution aux municipalités des sommes perçues par le gouvernement en redevances minières pour que les municipalités qui accueillent des projets reçoivent plus que les autres, en proportion de l'activité qui s'y déroule.

Il va sans dire que le secteur minier québécois est un vecteur de création de richesse de première importance pour le Québec en entier, mais surtout pour ses régions. Étant active en Abitibi-Témiscamingue, la plus importante région minière du Québec, Eldorado Gold Québec est à même de constater tout l'apport de l'industrie à la prospérité socioéconomique.

Bien qu'elle ne soit pas active dans le secteur des minéraux critiques et stratégiques (MCS) au sens employé par le gouvernement du Québec, Eldorado Gold Québec juge essentielle la promotion de cette filière par ce dernier. L'industrie minière a un rôle primordial à jouer dans la transition énergétique par les métaux et les minéraux qu'elle produit et nul doute que les avancées technologiques et les façons de faire développées dans les filières traditionnelles (ex. : or et fer) bénéficieront à la filière des MCS. Eldorado Gold Québec est d'avis qu'on ne peut faire la nécessaire transition énergétique et, du même coup, vouloir limiter les capacités de production des métaux et des minéraux qui entrent dans la fabrication de toutes les technologies afférentes. C'est pourquoi elle plaide une fois de plus pour une meilleure information par le gouvernement des façons de faire responsables qui ont fait leurs preuves. C'est aussi vrai en ce qui concerne l'utilité des métaux et des minéraux traditionnels, que ce soit, comme mentionné précédemment, pour leur usage dans les objets du quotidien ou pour l'utilité de l'or dans la stabilisation des marchés financiers, par exemple.

Les redevances acheminées au Fonds Vert liées à la compensation des milieux humides et hydriques devraient majoritairement revenir en région pour appuyer les efforts des OBNL comme les organismes de bassins versants ou de sauvegarde sur la biodiversité. Des millions de dollars quittent la région de l'Abitibi-Témiscamingue et ne reviennent pas en région dans les mêmes proportions. Le Fonds Vert devrait donc être segmenté par région administrative.

## CONCLUSION

Il va sans dire que l'industrie minière a fait couler beaucoup d'encre au cours des derniers mois et, en ce sens, le gouvernement du Québec a pris la bonne décision en lançant cette consultation. Eldorado Gold Québec a démontré depuis le début de ses opérations qu'elle accordait une grande importance au dialogue et à la communication pour mettre fin aux incertitudes, pour répondre aux préoccupations et pour identifier des solutions à la satisfaction de tous. L'entreprise souhaite donc que cet exercice du MRNF permette de mieux comprendre le contexte dans lequel évoluent les sociétés minières et d'informer sur ses façons de faire responsables et tournées vers l'avenir.

Le Québec figure au 8<sup>e</sup> rang mondial des meilleures juridictions minières où investir selon la dernière étude de l'Institut Fraser<sup>5</sup>. Bien que cela soit un résultat fort appréciable, il s'agit d'un recul de deux positions par rapport à l'an dernier. Rappelons également qu'il a occupé le premier rang de 2007 à 2010. Il y a donc place à l'amélioration, mais aussi à détérioration. En effet, en 2020, l'incertitude qui régnait à l'époque l'avait fait passer du 4<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> rang mondial. Au Canada, le Québec arrive 3<sup>e</sup> (2<sup>e</sup> l'an dernier), derrière la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador. Comme quoi toutes les décisions et les intentions des gouvernements sont scrutées à la loupe par les investisseurs de partout sur la planète. Eldorado Gold Québec est convaincue que le régime actuel, de même que les diverses réglementations en place, permettent un équilibre entre les intérêts de la population et ceux des sociétés minières.

L'Abitibi-Témiscamingue est la preuve que la cohabitation avec l'industrie minière est possible et que sa présence permet l'enrichissement collectif. Il faut tirer profit des acquis de dizaines d'années de présence minière en Abitibi-Témiscamingue pour en faire bénéficier les régions pour lesquelles ce secteur de l'économie est nouveau. Il est normal que l'activité minière suscite des inquiétudes, mais l'industrie est consciente de ses responsabilités et de ses devoirs envers les milieux d'accueil et pose des gestes concrets en conséquence. C'était vrai hier, ce l'est davantage aujourd'hui et ce le sera encore plus demain, alors que les préoccupations évoluent.

Eldorado Gold Québec est convaincue qu'il est possible, grâce à l'encadrement et aux pratiques modernes de l'industrie, de développer le plein potentiel minier du Québec sans pour autant brimer la population de ses droits.

---

<sup>5</sup> <https://www.fraserinstitute.org/sites/default/files/annual-survey-of-mining-companies-2022.pdf>